



COMPTE-RENDU

Réunion de la CDR 40

22 Avril 2024

Membres présents : Mme Nicole **SALLABERRY-MARGOT** (Présidente)
Mr Frédéric **MACAUX** (Vice-Président)
Mme Danièle **DUCOURNAU** (secrétaire)
Mr Jean-Luc **HOURCADE**
Mr Pierre **JOLIBERT**

Membre excusé : Mr Claude **MARCHAND**

THÈMES ABORDÉS :

1 – SEMI-MARATHON des LANDES 2024 :

Cette compétition inscrite au challenge landais des courses sur route 2024 se déroulera le dimanche 05 mai 2024 à BISCARROSSE. Renseignements sur : <https://www.bo-athle.fr/>

En raison de multiples travaux sur la voie publique, chaussée dégradée suite aux récentes intempéries, fortes pluies, les parcours 2024 du 10 km et du 21 km (support du championnat des Landes) ont dû être modifiés.

Contraint par le délai, le mesurage officiel, n'ayant pu être effectué, a été réalisé à l'aide de 4 GPS différents. Les valeurs affichées par ces différents appareils étant similaires à quelques mètres, il est demandé au bureau de la CDR 40 de valider, à titre exceptionnel pour cette année 2024, les parcours modifiés.

En raison de ces conditions extraordinaires indépendantes de la volonté de l'organisation de l'épreuve, le bureau de la CDR 40 valide la demande du BISCARROSSE OLYMPIQUE ATHLÉTISME concernant le parcours modifié du semi-marathon.

2 – CALENDRIER des COURSES 2024 :

Un point a été fait sur les courses programmées.
La course sur route du 26 Juillet, à SAINT-VINCENT de TYROSSE est annulée.

Si des courses sont encore à inscrire au calendrier, le signaler très rapidement au bureau de la CDR 40.

3 – COURSES 'SAUVAGES' :

Il a été porté à la connaissance du bureau l'organisation de courses dites 'sauvages'.

Ces courses ne font l'objet d'aucune demande de déclaration sur la plateforme dédiée et ne sont pas inscrites sur le calendrier de la CDR 40.

Sur ces courses, il arrive qu'aucune mesure de sécurité ne soit prise (secours médical, signaleurs).

Ces situations, qui nuisent aux courses « régulières », ne sont pas acceptables.

Une des missions de la CDR est de vérifier la conformité de l'organisation d'une course (respect des règles édictées par la F.F.A.) et de délivrer un avis, transmis aux services en charge de l'instruction de la demande d'organisation de course. Voir règlement intérieur : <https://www.cdr40.fr/reglement-du-cdr40/>

Le bureau de la CDR 40 va de nouveau rapporter ces faits aux services de la Préfecture des Landes, par courrier avec accusé-réception. Le but étant de sensibiliser les Maires qui valident les déclarations de ces courses 'sauvages', bien souvent non chronométrées, sans classement.

4 – BILAN FINANCIER :

A ce jour, plusieurs organisations de course ne se sont pas encore acquittées de la cotisation 2024, ni du montant de l'inscription au challenge.

Pour une course la cotisation 2023 n'a toujours pas été réglée et ce malgré divers rappels.

Le bureau de la CDR40 envisage de reprendre une mesure qui avait cours il y a quelques années, à savoir :

- Le jour de la plénière, où les organisations doivent être présentes ou représentées, adoption du calendrier de l'année à venir (N+1) et règlement de la cotisation de N+1.

En cas d'impayé, l'organisation de course débitrice pourrait se voir retirée du calendrier.

5 – SITE CDR40 :

Le site web de la CDCHS 40 est fermé. Il est remplacé par un nouveau site : <https://www.cdr40.fr/> opérationnel.

Ce site sera actualisé au « fil de l'eau ».

En même temps que la création de ce site, les divers logos (CDR 40 – Challenges) ont fait « peau neuve ».

Ils sont donc à utiliser dès maintenant sur vos divers supports de communication (site, flyers, affiches etc.).

Actualisez aussi le lien vers le nouveau site de la CDR 40.

Les adresses mail des membres de la commission sont actives.

6 – CHALLENGES :

- Challenge route :

La fréquentation depuis le début d'année est globalement en hausse. Forte progression à St SEVER, légère augmentation à GAAS, CAPBRETON limité à 1.500 participants en raison des travaux : complet. MOLIETS arrêt des inscriptions à 300 malgré demandes supplémentaires.

- Challenge trail :

Bonne fréquentation dans l'ensemble des 7 épreuves déjà disputées.

Date prévisionnelle prochaine réunion du bureau, le lundi 10 juin 2024